

Présents : Marie-Paule Bilger, Hervé Bize, Agathe Marie Louise, Eric Fournel, Emmanuelle Potier, Jean-François Mugnier, Marie Lalevée, Laurie Perol, Bernard Goy, Valérie Lahouel, Christelle Kreder, Julia Vaillant

Excusées : Elfi Turpin et Marie Griffay

Ordre du jour : Déconfinement

Relevé de conclusions

1) Reprise d'activités

a) Des préconisations établies par la DGCA ont été transmises par la DRAC aux réseaux pour l'aide à la reprise d'activités

Ces préconisations validées par les autorités de santé concernent spécifiquement les conditions de la reprise d'activités du secteur des arts visuels

Accueil du public dans les espaces d'expositions

- Ateliers d'artistes, ateliers partagés, résidences et gestion des collections
- Demande de bénéficier d'une vérification des systèmes d'aération et de leur conformité par une personne de la Préfecture.
- Attente des retours d'expérience des structures. Recueil des observations lors des prochains groupes.

b) Aide CPAM pour s'équiper en produit sanitaire pour les entreprises de moins de 50 salariés

Jusqu'à 1000 € à hauteur de 50% petites entreprises, indépendants, associations

https://www.ameli.fr/sites/default/files/Documents/684787/document/conditions_generales_d_tribution_pour_les_entreprises_de_moins_de_50_salaries.pdf?fbclid=IwAR140P1zNtmtzNxacPZP-xiSM2JSMT9EHOful2FYJYb1Zz8D56vZNqdDKOE

- Il faut fournir le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) de l'établissement. Toutes les infos pour l'établir sur : <http://www.ameli.fr>

c) Plateforme d'achat de produits sanitaires du Ministère de l'Economie et des Finances :

<https://stopcovid19.fr/>

2) L'aide exceptionnelle du ministère de la Culture aux structures des arts visuels non labellisées et fragilisées est en ligne et a été transmise aux réseaux par la DRAC. La date limite de candidature est fixée 2 juin.

3) Business Act Grand Est

- Pour y contribuer : <https://www.grandest-ba.fr/contribuer/>
- 2 réunions se sont tenues, la 3^e séance verra l'identification et la proposition d'actions
- Pour les arts visuels, les représentants sont le Président du Signe et le Secrétaire général du Centre Pompidou Metz et le directeur du CIAV

a) Constats : la grande fragilité et la transformation des modèles économiques du fait de l'arrêt brutal de l'activité. Changement du rapport au territoire : espace restreint et de proximité et territoire plutôt fermé. Nécessité de refondre les modèles et les méthodes d'accès à la culture. Redéfinition des pratiques culturelles. Accès au numérique est assez importante même si elle révèle aussi des inégalités d'accès.

b) Enjeux : transformer les modèles économiques. Intégrer les enjeux du développement durable dans toutes les politiques et les projets à développer. Encourager les partenariats et les synergies entre les acteurs culturels et économiques. Volonté de structurer et fédérer les nouvelles voies d'accès aux contenus.

c) Les pistes :

- Développement d'un portail pour partager l'information favorisant l'échange de bonnes pratiques (formation...).
- Développement de projets numériques : comment créer un modèle économique viable autour de ce travail du numérique ? Mécénat.
- Projet de plateforme porté par le secteur de l'audiovisuel autour de la mise à disposition de contenus vidéos.

4) Point Galeries d'art

- Commission CNAP Galerie : 393 galeries ont postulé avec 2 propositions soit 602 propositions d'acquisitions pour un budget de 600 000 €. Réponses fin juin pour toutes les galeries qui ont postulé.
- Sensibilisation des directeurs des FRAC aux propositions des galeries. Surtout des CT à la rentrée.